



Mandat privé spécialisé liquide Dynamique

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 31 décembre 2025

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires ni les états financiers annuels du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires ou des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186 (sans frais), en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Mandat privé spécialisé liquide Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant) y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés,

comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Résultats d'exploitation

Pour le semestre clos le 31 décembre 2025 (la « période »), les parts de série A du Fonds ont généré un rendement total de 2,8 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges

imputables à chaque série. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour obtenir le rendement des autres séries du Fonds.

En vue de réaliser son objectif de répartition de l'actif à long terme, le Fonds a investi directement dans un ou des fonds gérés par le gestionnaire ou par d'autres gestionnaires de placements (les « fonds sous-jacents »). Pour cette raison, les commentaires suivants sur l'activité du portefeuille de placements ont trait au(x) fonds sous-jacent(s). Les commentaires sur les revenus, les charges et l'activité des porteurs de parts concernent le Fonds.

Au cours de la même période, l'indice de référence général du Fonds, l'indice des obligations de société à court terme FTSE Canada, a enregistré un rendement de 2,2 %. Conformément au Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice général afin de vous aider à comprendre le rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché, mais nous tenons à préciser que le mandat du Fonds peut différer considérablement de celui de l'indice présenté.

L'indice de référence mixte du Fonds, composé à 27,5 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada, à 45 % de l'indice des obligations à court terme FTSE Canada, à 12,5 % de l'indice FTSE EPRA NAREIT Developed (en CAD) et à 15 % de l'indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap (en CAD), a affiché un rendement de 3,4 % au cours de la même période. Nous avons inclus cette comparaison, qui reflète plus étroitement les secteurs du marché ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit, afin de fournir une comparaison plus utile avec le rendement du Fonds.

En vue de réaliser son objectif de répartition de l'actif à long terme, le Fonds a investi directement dans un ou des fonds gérés par le gestionnaire ou par d'autres gestionnaires de placements (les « fonds sous-jacents »). Pour cette raison, les commentaires suivants sur l'activité du portefeuille de placements ont trait au(x) fonds sous-jacent(s). Les commentaires sur les revenus, les charges et l'activité des porteurs de parts concernent le Fonds. Au cours de la période, le rendement du Fonds a été conforme à celui de l'indice de référence mixte, principalement en raison du rendement moyen pondéré combiné des titres sous-jacents : Fonds de performance Alpha II Dynamique, Fonds à rendement absolu de titres de créance II Dynamique, Fonds de rendement à prime PLUS Dynamique, Fonds de revenu immobilier et infrastructure II Dynamique et Fonds de titres de créance à court terme PLUS Dynamique.

Le Fonds à rendement absolu de titres de créance Dynamique a affiché un rendement inférieur à celui de l'indice de référence mixte, mais est demeuré conforme à son objectif de rendement absolu. Au cours de la période, l'exposition globale du Fonds à ces stratégies a varié de 171,88 % à 218,55 %. Dans l'ensemble, le rendement du Fonds a continué de progresser grâce à sa stratégie de base consistant à tirer parti des écarts de taux des titres de catégorie investissement de 2 à 5 ans, stratégie qui a permis de continuer à profiter d'une combinaison attrayante entre une sélection rigoureuse des titres, un portage stable et des données techniques solides. Le rendement du Fonds a également été avantage par sa composante de titres de créance à rendement

élevé de qualité supérieure à court terme, qui est utilisée de manière sélective pour obtenir des rendements et profiter d'un remboursement anticipé. Plusieurs sociétés émettrices, dont Strathcona Resources et MEG Energy, ont été remboursées avant la date prévue au cours de la période, ce qui a favorisé le rendement. Le Fonds a également profité du rendement positif dégagé par les produits titrisés, tels que les instruments de transfert de risque de crédit. Les instruments de transfert de risque de crédit ont gagné en importance au sein du portefeuille, les composantes les plus importantes ayant été allouées aux titres de créance de qualité supérieure, aux titres avec une durée de moins de deux ans et aux titres avec des écarts relativement élevés par rapport aux obligations de sociétés présentant un rapport risque rendement intéressant dans la conjoncture actuelle. Au troisième trimestre, le Fonds a pris une protection sur l'indice CDX IG à des fins de couverture contre l'incertitude macroéconomique. Le gestionnaire a par la suite mis fin à ces stratégies de couverture au quatrième trimestre pour profiter de la reprise observée à la fin de l'année, donnant volontairement lieu à une légère augmentation du risque lié à la durée. Les facteurs qui ont nui au rendement ont été limités et ont été essentiellement une question de coûts de couverture temporaires, particulièrement au titre de la protection prise sur l'indice CDX IG, avant le dénouement de ces positions. Toutes les expositions aux devises étrangères ont été entièrement couvertes en dollars canadiens pendant la période.

Pour la période, le Fonds de performance Alpha II Dynamique a affiché un rendement inférieur à l'indice de référence. La sélection de titres dans les secteurs des technologies de l'information et de la finance a été un facteur clé du rendement absolu. Une position vendeur sur le FNB S&P 500 Vanguard (une couverture contre la volatilité du marché) a été le principal obstacle au rendement. Au cours de la période, l'exposition globale du Fonds à ces stratégies a varié, passant de 12,47 % à 25,76 %. Le Fonds est un fonds mondial comportant des positions acheteur et vendeur. Il investit principalement dans des actions américaines et mondiales, mais utilise des positions vendeur à des fins d'alpha et de couverture contre la volatilité du marché. Dans de nombreux cas, le Fonds disposera d'un niveau de trésorerie important qui sera utilisé afin de réduire la volatilité, l'objectif du Fonds étant de protéger le capital et de générer des rendements réguliers et peu volatils pour ses investisseurs. La gestion active des positions acheteur et vendeur et des niveaux de trésorerie permet au Fonds de générer des rendements positifs, quelle que soit l'orientation générale du marché. À la fin de la période, le niveau de trésorerie du Fonds s'élevait à environ 59 % et le Fonds avait une position acheteur brute d'environ 63 %. Des positions vendeur ont été utilisées de deux manières : 1) les positions vendeur de type alpha – les sociétés dont les fondamentaux se détériorent sont vendues à découvert afin d'ajouter de l'alpha au Fonds; et 2) les positions vendeur de type bêta qui sont utilisées comme couverture contre le risque de marché. L'objectif du Fonds est de participer au marché en matière de rendement, avec une volatilité inférieure à celle du marché. Au cours de la période, le Fonds a eu recours à la vente à découvert du FNB S&P 500 Vanguard pour couvrir le risque de marché et chercher à maintenir une faible volatilité. L'indice S&P 500 (en CAD) ayant enregistré un rendement de 11,9 % au

cours de la période, la position vendeur sur le FNB S&P 500 Vanguard a nui au rendement. Le gestionnaire de portefeuille augmente ou diminue l'exposition nette du Fonds selon sa perception des marchés et avec l'objectif de maintenir une faible volatilité du Fonds. Il a plus de 23 ans d'expérience dans la gestion de ce type de stratégie.

Le Fonds de rendement à prime PLUS Dynamique a affiché un rendement inférieur à celui de l'indice mixte en partie en raison d'une couverture systématique du portefeuille. Au cours de la période, l'exposition globale du Fonds à ces stratégies a varié, passant de 109,5 % à 161,3 %. La plus grande partie du Fonds est demeurée investie dans des options de vente, la pondération ayant été augmentée à 84 % (sur une base normalisée). Les positions en actions détenues dans le portefeuille ont été maintenues à 16 %, tandis que les options d'achat couvertes ont reculé à un pourcentage minimal (sur une base normalisée dans les deux cas). La pondération nette en actions a été considérablement réduite par une position vendeur sur l'indice S&P 500 qui a été utilisée pour couvrir le portefeuille. Sur le plan géographique, le Fonds a continué à privilégier les États-Unis et a fait passer leur pondération à 100 %. Les pondérations sectorielles les plus importantes (y compris les positions dérivées) concernaient les technologies de l'information, l'industrie et la consommation discrétionnaire. L'exposition aux secteurs de l'industrie et des services de communication a été augmentée, tandis que les pondérations dans les secteurs de la consommation discrétionnaire et de l'énergie ont été réduites. Les titres les plus performants du secteur émanent des secteurs des technologies de l'information, de l'industrie et des soins de santé, les matériaux ayant légèrement nui au rendement. Les titres ayant individuellement le plus contribué au rendement sont Alphabet Inc. et Vertiv Holdings Co. Les placements dans Eaton Corporation PLC et dans Chipotle Mexican Grill Inc. ont eu une incidence négative sur le rendement.

Le Fonds de titres de créance à court terme PLUS Dynamique a surpassé son indice de référence pour la période. La structure à effet de levier du Fonds lui permet d'établir une position surpondérée dans l'exposition globale au crédit par rapport à l'indice de référence. Ce positionnement permet un rendement supérieur à ce qui est possible pour l'indice de référence. De plus, bien que les écarts de taux aient été serrés au départ, ils se sont resserrés progressivement tout au long de la période, ce qui a contribué davantage au rendement. Pour établir cette surpondération dans l'exposition au crédit, le Fonds a vendu à découvert des obligations d'État. Comme les obligations de société ont généré un rendement supérieur à celui des obligations d'État tout au long de la période, ce positionnement a contribué au rendement. L'effet de levier a été réduit de 2,16 fois à 1,92 fois sur une base couverte au quatrième trimestre en raison du rétrécissement des écarts de taux. La vente à découvert d'obligations d'État sert également à compenser l'exposition supplémentaire au risque de taux d'intérêt que la structure à effet de levier du Fonds créerait si l'effet de levier était généré par des emprunts en trésorerie. Cela a permis de gérer la durée de manière tactique et de la maintenir dans une fourchette de 2,2 à 2,8 ans tout au long de la période. Une durée plus élevée aurait contribué au rendement, car les rendements ont chuté au

deuxième semestre de l'exercice. Enfin, le Fonds avait une pondération aux États-Unis, ce qui a contribué à la performance puisque les titres à revenu fixe américains ont généré un rendement supérieur aux canadiens cette année. Toute exposition au dollar américain a été couverte en dollars canadiens. Cette stratégie a empêché la dépréciation du billet vert de nuire au rendement du Fonds.

Le Fonds de revenu immobilier et infrastructure II Dynamique a généré un rendement inférieur à son indice de référence mixte en raison de la sélection de titres dans le secteur des services aux collectivités. La couverture des risques de change a également pesé sur le rendement. Les placements dans les secteurs de l'immobilier et des infrastructures se sont appréciés au cours de la période, le secteur des infrastructures ayant fait encore mieux sur le plan du rendement absolu. Au sein du secteur des infrastructures, les titres industriels (routes à péage et aéroports) ont donné les meilleurs résultats, mais ceux des infrastructures énergétiques n'ont pas suivi le rythme. Sur le plan de l'immobilier, les FPI de soins de santé et les FPI industrielles ont enregistré la meilleure performance, et les FPI résidentielles, la pire. L'entreposage libre-service et les tours de téléphonie cellulaire ont également compté parmi les sous-secteurs les plus décevants. Parmi les titres ayant individuellement le plus contribué au rendement, on retrouve Ventas, FPI Granite et Ferrovial. Les titres les plus défavorables au rendement comprennent ceux du Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels Canadien, de Killam Apartment REIT et de Redeia. Le portefeuille a augmenté sa position de levier au cours de la période, déployant des capitaux dans les infrastructures et dans celui de l'immobilier, mais davantage dans ce dernier. Au sein du secteur de l'immobilier, le portefeuille a ajouté des titres de sociétés du secteur des soins de santé et de baux hors frais accessoires et s'est départi de titres résidentiels. La pondération des infrastructures a également été légèrement accrue, par l'intermédiaire des sous-secteurs des routes à péage et des aéroports.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 232,4 millions de dollars au 30 juin 2025 à 239,5 millions de dollars au 31 décembre 2025. Cette variation s'explique par des ventes nettes de 1,0 million de dollars, par des gains sur les placements de 8,2 millions de dollars et par des distributions en trésorerie de 2,2 millions de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Prime de rendement

Aux termes du prospectus simplifié du Fonds, le gestionnaire a droit à une prime annuelle établie en fonction du rendement du

Fonds par rapport à celui de l'indice de référence. La prime de rendement est calculée chaque année civile.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Cecilia Mo – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Ces dernières permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue dans un conflit d'intérêts donné, pourvu qu'il se conforme aux politiques et aux procédures établies pour traiter le conflit d'intérêts en question et fasse périodiquement rapport au CEI sur la situation. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;

- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire n'a exécuté aucune des opérations visées par ces directives.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds (\$) ⁽¹⁾

Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions					Actif net, à la clôture de la période ⁽¹⁾
		Total des revenus	Total des charges	Gains réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ⁽²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ⁽³⁾	
Série A												
31 déc. 2025	10,81	0,31	(0,08)	0,09	(0,01)	0,31	(0,22)	(0,01)	(0,07)	—	(0,30)	10,81
30 juin 2025	10,10	0,36	(0,15)	0,07	0,52	0,80	(0,03)	—	(0,03)	(0,03)	(0,09)	10,81
30 juin 2024	9,90	0,50	(0,14)	0,01	0,45	0,82	(0,38)	(0,07)	(0,17)	—	(0,62)	10,10
30 juin 2023	9,70	0,53	(0,12)	(0,06)	0,28	0,63	(0,28)	(0,06)	(0,10)	—	(0,44)	9,90
30 juin 2022	10,44	0,38	(0,12)	0,03	(0,99)	(0,70)	(0,21)	(0,06)	—	—	(0,27)	9,70
30 juin 2021	9,70	0,14	(0,11)	0,03	0,73	0,79	—	—	—	(0,06)	(0,06)	10,44

Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions					Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
		Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Série F												
31 déc. 2025	10,87	0,31	(0,02)	0,09	(0,01)	0,37	(0,31)	(0,01)	(0,07)	–	(0,39)	10,85
30 juin 2025	10,08	0,35	(0,03)	0,07	0,54	0,93	(0,07)	(0,01)	(0,04)	(0,02)	(0,14)	10,87
30 juin 2024	9,89	0,50	(0,03)	0,01	0,44	0,92	(0,52)	(0,07)	(0,16)	–	(0,75)	10,08
30 juin 2023	9,74	0,53	(0,02)	(0,06)	0,29	0,74	(0,43)	(0,06)	(0,10)	–	(0,59)	9,89
30 juin 2022	10,49	0,41	(0,01)	0,03	(0,89)	(0,46)	(0,33)	(0,06)	–	–	(0,39)	9,74
30 juin 2021	9,73	0,12	–	0,04	0,76	0,92	(0,02)	(0,03)	–	(0,09)	(0,14)	10,49
Série FH (en USD)												
31 déc. 2025	10,93	0,31	(0,02)	0,40	(0,13)	0,56	(0,31)	(0,01)	(0,07)	–	(0,39)	11,02
30 juin 2025	10,01	0,35	(0,03)	0,25	0,40	0,97	(0,07)	(0,01)	(0,03)	(0,02)	(0,13)	10,93
30 juin 2024	9,80	0,46	(0,03)	0,21	0,64	1,28	(0,54)	(0,07)	(0,16)	–	(0,77)	10,01
30 juin 2023	9,70	0,54	(0,01)	0,79	(0,14)	1,18	(0,49)	(0,07)	(0,11)	–	(0,66)	9,80
30 juin 2022	10,52	0,28	–	0,38	(1,07)	(0,41)	(0,36)	(0,07)	–	–	(0,43)	9,70
30 juin 2021	9,75	0,18	0,01	(1,15)	0,94	(0,02)	(0,02)	(0,03)	–	(0,10)	(0,15)	10,52
Série FT												
31 déc. 2025	10,27	0,29	(0,02)	0,08	–	0,35	(0,24)	(0,01)	(0,06)	–	(0,31)	10,31
30 juin 2025	9,78	0,35	(0,03)	0,06	0,50	0,88	(0,21)	(0,02)	(0,11)	(0,05)	(0,39)	10,27
30 juin 2024	9,61	0,44	(0,03)	(0,04)	0,30	0,67	(0,50)	(0,06)	(0,15)	–	(0,71)	9,78
30 juin 2023	9,32	0,51	(0,02)	(0,06)	0,28	0,71	(0,31)	(0,04)	(0,07)	–	(0,42)	9,61
30 juin 2022	10,08	0,40	(0,01)	0,03	(0,88)	(0,46)	(0,34)	(0,07)	–	–	(0,41)	9,32
30 juin 2021	9,61	0,06	(0,01)	0,05	0,80	0,90	(0,02)	(0,03)	–	(0,34)	(0,39)	10,08
Série O – Les parts de série O ont été lancées le 17 octobre 2025.												
31 déc. 2025	10,00	0,35	0,02	0,03	(0,37)	0,03	(0,03)	–	(0,01)	–	(0,04)	10,01
Série T												
31 déc. 2025	10,16	0,31	(0,06)	0,08	(0,06)	0,27	(0,17)	(0,01)	(0,05)	–	(0,23)	10,24
30 juin 2025	9,73	0,30	(0,08)	0,06	0,57	0,85	(0,13)	(0,02)	(0,11)	(0,13)	(0,39)	10,16
30 juin 2024	9,34	0,45	(0,11)	(0,02)	0,28	0,60	(0,25)	(0,05)	(0,11)	–	(0,41)	9,73
30 juin 2023	9,10	0,36	(0,11)	(0,02)	1,28	1,51	(0,21)	(0,04)	(0,07)	(0,06)	(0,38)	9,34
30 juin 2022	9,95	0,24	(0,11)	0,04	(1,28)	(1,11)	(0,29)	(0,08)	–	(0,02)	(0,39)	9,10
30 juin 2021	9,56	0,17	(0,10)	0,03	0,68	0,78	–	–	–	(0,40)	(0,40)	9,95

1) Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires et des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ». Pour la série FH, les données sont présentées en dollars américains. Pour toutes les autres séries, les données sont présentées en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Fonds.

2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série donnée au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾
Série A							
31 déc. 2025	20 352	1 881 930	2,51*	2,51*	0,68*	9,58	10,81
30 juin 2025	18 927	1 751 374	2,81	2,81	0,58	8,55	10,81
30 juin 2024	17 792	1 761 621	2,46	2,49	0,83	43,93	10,10
30 juin 2023	17 573	1 774 764	2,23	2,31	0,71	9,28	9,90
30 juin 2022	18 826	1 941 767	2,25	2,48	0,52	4,50	9,70
30 juin 2021	9 237	885 168	2,90	3,13	0,72	15,67	10,44
Série F							
31 déc. 2025	199 324	18 373 719	1,40*	1,40*	0,68*	9,58	10,85
30 juin 2025	195 060	17 945 839	1,70	1,74	0,58	8,55	10,87
30 juin 2024	153 911	15 267 311	1,33	1,40	0,83	43,93	10,08
30 juin 2023	138 009	13 949 170	1,15	1,22	0,71	9,28	9,89
30 juin 2022	170 310	17 491 392	1,20	1,37	0,52	4,50	9,74
30 juin 2021	128 992	12 298 904	1,84	2,03	0,72	15,67	10,49
Série FH (en USD)							
31 déc. 2025	10 861	985 390	1,40*	1,40*	0,68*	9,58	11,02
30 juin 2025	10 027	916 894	1,70	1,70	0,58	8,55	10,93
30 juin 2024	10 514	1 049 800	1,34	1,40	0,83	43,93	10,01
30 juin 2023	8 614	878 876	1,16	1,21	0,71	9,28	9,80
30 juin 2022	17 332	1 787 790	1,15	1,38	0,52	4,50	9,70
30 juin 2021	2 809	266 918	1,81	2,01	0,72	15,67	10,52

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾
Série FT							
31 déc. 2025	4 317	418 599	1,40*	1,40*	0,68*	9,58	10,31
30 juin 2025	4 573	445 256	1,70	1,80	0,58	8,55	10,27
30 juin 2024	4 322	441 949	1,33	1,33	0,83	43,93	9,78
30 juin 2023	17 707	1 842 047	1,17	1,23	0,71	9,28	9,61
30 juin 2022	14 205	1 524 411	1,23	1,38	0,52	4,50	9,32
30 juin 2021	5 055	501 536	1,88	2,07	0,72	15,67	10,08
Série O							
31 déc. 2025	378	37 769	0,06*	2,48*	0,68*	9,58	10,01
Série T							
31 déc. 2025	211	20 617	2,20*	2,61*	0,68*	9,58	10,24
30 juin 2025	182	17 892	2,20	2,83	0,58	8,55	10,16
30 juin 2024	142	14 637	2,20	2,45	0,83	43,93	9,73
30 juin 2023	249	26 694	2,17	2,17	0,71	9,28	9,34
30 juin 2022	1 775	195 029	2,29	2,56	0,52	4,50	9,10
30 juin 2021	271	27 237	2,93	3,09	0,72	15,67	9,95

* Annualisé

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres [†] (%)
Série A	1,90	73,2	26,8
Série F	0,90	—	100,0
Série FH	0,90	—	100,0
Série FT	0,90	—	100,0
Série O*	s. o.	—	—
Série T	1,90	70,4	29,6

* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles

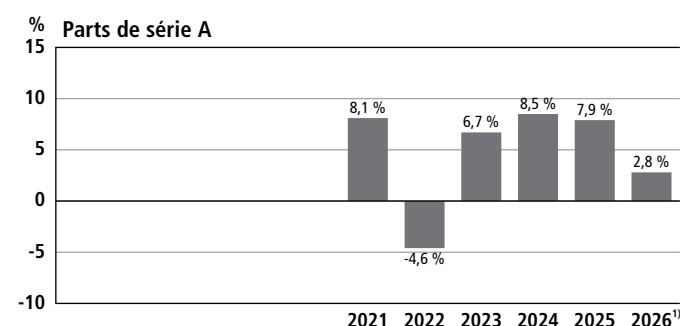
de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

En vertu du Règlement 81-106, les informations relatives au rendement passé et au rendement annuel ne sont pas présentées pour les séries qui sont en activité depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.

(exercices clos les 30 juin)



Le Fonds investit surtout dans des fonds communs de placement gérés par le gestionnaire ou par d'autres gestionnaires de placements. Le prospectus simplifié, la notice annuelle et d'autres renseignements sur les fonds sous-jacents sont disponibles sur Internet à l'adresse www.sedarplus.ca.

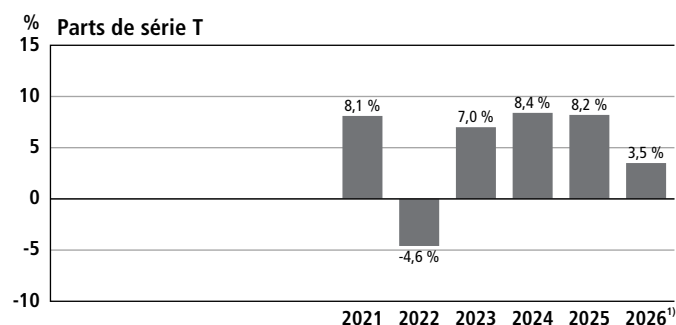
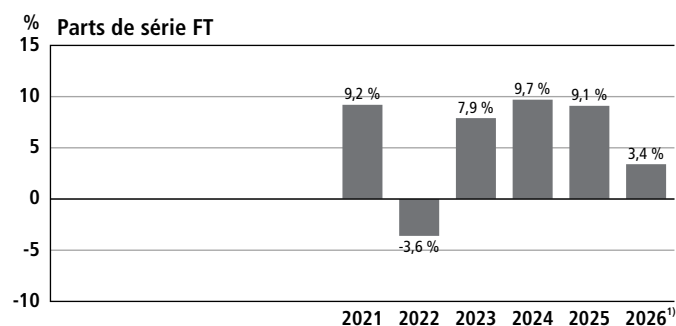
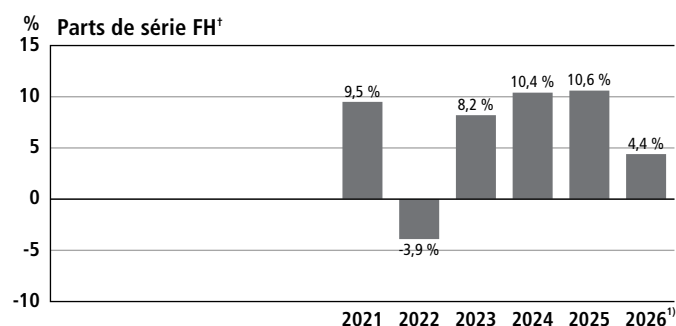
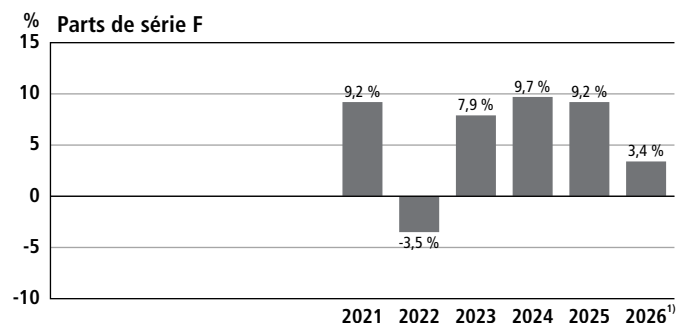
Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative
Fonds de titres de créance alternatifs	44,9
Fonds d'actions alternatifs	39,7
Fonds de titres à revenu fixe alternatifs	15,0
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,7
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	-0,3

Par pays / région ¹⁾	% de la valeur liquidative
Canada	99,6
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	-0,3

Principaux titres en portefeuille*	% de la valeur liquidative
Fonds à rendement absolu de titres de créance Dynamique, série F	44,9
Fonds de titres de créance à court terme PLUS Dynamique, série O	15,0
Fonds de performance Alpha II Dynamique, série F	14,8
Fonds de rendement à prime PLUS Dynamique, série O	12,5
Fonds de revenu immobilier et infrastructure II Dynamique, série O	12,4
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	-0,3

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

* La législation en valeurs mobilières exige que les 25 principaux placements du Fonds soient présentés; toutefois, le Fonds détient actuellement moins de 25 placements.



1) Semestre clos le 31 décembre 2025.

† Les rendements de la série FH sont établis selon la valeur liquidative par titre en dollars américains.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.